



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

politique à l'égard des retraités

Question écrite n° 130566

Texte de la question

M. William Dumas attire l'attention de M. le ministre de l'agriculture, de l'alimentation, de la pêche, de la ruralité et de l'aménagement du territoire sur la situation des retraités agricoles. Comme tous les citoyens, ces derniers sont confrontés à l'augmentation du coût de la vie. Une grande partie d'entre eux vit en-dessous du seuil de pauvreté et la moitié perçoivent des revenus mensuels inférieurs à 700 euros. Ce sont les raisons pour lesquelles, les organisations représentatives du monde agricole dont la section nationale des anciens exploitants liée à la FNSEA, se mobilisent pour obtenir une revalorisation des pensions de retraite. Elles demandent l'accès aux mesures de majorations des plus faibles retraites pour tous les non-salariés agricoles ayant une carrière complète, sans avoir à justifier de 17,5 ans d'activité non salarié. Elles exigent qu'aucun retraité agricole ne puisse percevoir, après une carrière complète et des cotisations correspondantes, une pension de retraite inférieure à 75 % du SMIC. Par conséquent, il lui demande de bien vouloir lui faire connaître les mesures que le Gouvernement compte prendre en faveur des retraités agricoles.

Données clés

Auteur : [M. William Dumas](#)

Circonscription : Gard (5^e circonscription) - Socialiste, radical, citoyen et divers gauche

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 130566

Rubrique : Retraites : régime agricole

Ministère interrogé : Agriculture, alimentation, pêche, ruralité et aménagement du territoire

Ministère attributaire : Agriculture et agroalimentaire

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 13 mars 2012, page 2161

Question retirée le : 19 juin 2012 (Fin de mandat)